

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

الجامعة مولود معمري - تيزي وزو
كلية الآداب و اللغات

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERY DE TIZI-OUZOU

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT LANGUE ET CULTURE AMAZIGHES



جامعة مولود معمري - تيزي وزو

كلية الآداب و اللغات

N° d'Ordre :

N° de série :

Mémoire en vue de l'obtention

Du diplôme de master II

DOMAINE : Langue et culture Amazighe

FILIERE : Langue et culture Amazighe

SPECIALITE : Linguistique et didactique

Titre

*Étude morphologique, sémantique, lexicale et
phonétique des plantes médicinales de cinq régions
Kabyles : Ait Moussa, Chaabet El Aneur, Ouadhias
Naciria , Maâtkas.*

Présenté par :

Louni Amina

Lazizi Rabia

Jury de soutenance :

Président :

Encadreur :

Examinateur :

Examinateur :

Encadré par :

Mr. HADDAD. SAMIR

Promotion : 2020/ 2021.

Remerciements

Tout d'abord, je remercie le dieu le tout puissant de m'avoir donné la force et le courage pour réaliser ce travail.

Je remercie mon promoteur, Mr HADDAD. SAMIR, pour la direction qu'il a donné à ce travail, les membres du jury qui l'examineront.

Nous présentons aussi nos sincères remerciements à tous ceux qui nous ont apporté leurs soutiens, nos familles et nos amis.

dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

A ma familles, elle qui m'a doté d'une éducation digne, son amour a fait de moi ce que je suis aujourd'hui particulièrement à mon chère papa Alli, pour le goût à l'effort qu'il a suscité en moi, de par sa rigueur.

A mon grand père, ma mère et mon mari, mes frères Adel, Mouhamed, et mes sœurs : Samia, Nadia, et ses enfants Ishak, Meriem, Zineb.

Louni Amina

Je dédie ce modeste travail à :

Lazizi Rabia

Sommaire

Remerciements

Dédicaces

Introduction générale.....

Introduction partielle

Le choix de sujet

Problématique

Les hypothèses

Méthode et technique de recherche

Les cartes géographiques des régions

Chapitre I : analyse morphologique

Introduction partielle

I. Etude morphologique.....

Chapitre II : analyse sémantique

II. Le changement de sens

Chapitre III : phonétique

Introduction partielle

I. Phonétique.....

II. Branches de la phonétique

III. Les éléments phonétiques articulatoires.....

III. Classement articulation des sons

Conclusion partielle.....

Chapitre IIII : analyse lexicale

Introduction partielle.....

I.Lexique commun des plantes dans toutes les régions.....

II. Lexique déférents des plantes dans toutes les régions.....

Conclusion partielle.....

Conclusion générale

Références bibliographiques

Annexes :

Agzul

Corpus	
Table des matières	

Introduction
générale

Introduction générale :

Ces nos jours, la science se développe et les découvertes se succèdent. Mais les scientifiques reviennent toujours aux ressources de la terre afin de trouver ce qui est bénéfique pour l'humanité.

Les plantes médicinales sont un exemple de ressourcement ; elles ont un rôle important dans la guérison de certaines maladies.

Dans notre travail, nous allons recueillir un corpus des plantes médicinales dans la région de la Kabylie afin de les étudier sur les plans morphologique, sémantique, phonétique, lexical, ensuite nous préciserons leur utilisation dans le domaine de la médecine.

I- Le choix du sujet :

Le choix de notre thème se justifie par :

I- 1- Les choix objectifs :

- Il s'agit de l'accomplissement d'une étude morphologique, sémantique, lexical, phonétique des noms plantes médicinales ainsi qu'à la participation dans l'accomplissement d'un dictionnaire de spécialité dictionnaire botanique.
- Avec le corpus collecté nous pouvons arriver à compléter le dictionnaire de J.M. Dallet.

I- 2- Les choix subjectifs :

Quant aux choix subjectifs, ceux- là se justifiaient par :

- La préservation de notre patrimoine linguistique et alturel.
- La connaissance des plantes ainsi que leurs bienfaits et leurs inconvénients.

II- Problématique :

Dans ce travail nous vison principalement à apporter des éléments de réponse à la problématique qui s'articule autour de deux questions principales :

Quels sont les structures et les procédés de formation lexicale des plantes médicinales et quelle est leur sens et leur utilité dans la société Kabyle ?

III- Les hypothèses :

Les faits observés sur le terrain nous ont permis de formuler les hypothèses suivantes :

- Le lexique des plantes se caractérise par une variation morphologique, phonétique, sémantique, lexical.
- Les divergences caractérisant le lexique dans ces cinq régions seraient dues à l'éloignement de celles-ci.

Méthodes et technique de recherche :

Dans cette étude morphologique et sémantique des plantes médicinales dans les régions Laazib, Ouadhias, Ait Yahya Moussa, Chabel El Aneur, Maâtkas, nous avons utilisé une méthode directive. Autrement dit, que nous sommes allées vers les formations afin qu'ils nous donnent des informations sur les noms des plantes qui sont utiles médecine traditionnelle, après leur recueil nous les avons classés par racines selon la méthode de J.M.DALLET.

Notre échantillon est composé de six (06) informateurs de sexe différent. Le tableau ci-dessous montre clairement le profil de ces derniers.

Prénom	Age	Sexe	Village	Profession	Situation linguistique
Djamila	71ans	Féminin	Oulad Ali	Femme au foyer	Monolingue
Fatima	60ans	Féminin	Ait Amer Moussa	Femme au foyer	Monolingue
Rabah	85ans	Masculin	Ait Amer Moussa	Agriculture	Monolingue
Malika	58ans	Féminin	Laazib	Femme au foyer	Monolingue
Mourad	45ans	Masculin	Souk El Ethnine	Agriculture	monolingue
Ferroudja	60 ans	Féminin	Ath Argain	Femme au foyer	Monolingue

La lecture de ce tableau fait apparaître les éléments suivants :

La catégorie d'âge entre 04 ans et 05 ans. Cette variable pourrait justifier la situation linguistique des informations qui sont dans leur majorité des monologues. Ce critère important dès lors qu'il nous permet, de recueillir le lexique se référant aux plantes. Un deuxième critère consiste dans la profession des enquêtes qui est liée à la terre, à l'agriculture même si nous avons donné la notion de femme au foyer car les femmes qui ne travaillent pas ailleurs (ne sont pas des salariées) font souvent de l'agriculture ; Donc elles auraient une connaissance du domaine des plantes médicinales.

I- 1- Présentation de la région Ouadhias :

La daïra des Ouadhias se situe à 30 km de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Elle est limitée au nord par les Ait-Douala et sa commune Taguemount Oukerouche, et Souk-EL-Thenine, au sud par la chaîne du Djurdjura ; à l'ouest par Mechtras et ses communes (AT-Bougherdane et Ait Houari) à l'est les communes d'Ath-Ouacif et Takhoukhte.

Elle abrite une population très dense qui se répartit sur quatre communes principales les Ouadhias (Elhed/ Tletha Iwadhiyen) chef lieu de la daïra, Tizi n tleta, Agouni Gueghrane, et Ait Bouadou, chacune de ces communes rassemble plusieurs villages dont les populations se répartissent selon la division traditionnelle : Leqbayel (Kabyles) Imrabdhen (Marabouts ou classe religieuse).

Du point de vue géographique, les Ouadhias forment une région montagneuse puisque la majorité de ces communes sont situées au pied du majestueux Djurdjura ; Il s'agit de (Agouni Gueghrane et Ait Bouadou), par contre le chef lieu de la daïra et de la commune (Oudhias et Tizi-n'tleta) sont situés dans la plaine.

I-2- Particularité dialectale :

Le parler Kabyle de la région se signale par quelques particularités phonétiques :

Le son /L/ est pieutant réalisé de /Y/ est /J/ ainsi : timlalin/ : « Les œufs devient / timyayin / ou/ timlayin.

La langue quotidienne de la population est le Kabyle, mais beaucoup de locuteurs, ceux qui ont fréquenté les écoles ou ont voyagé sont Bilingues ou même trilingues (Kabyles, Arabe, Français).

I- 3- Présentation de la région d'Agouni Boufal (Maâtkas) :

Le village d'Agouni Boufal est parmi les grands villages de la commune de Souk-El-Thenine. Il est situé à 2.5 Km sud ouest du chef lieu de la commune, à 8 Km nord du chef lieu de la Daïra de Maâtkas, et à 27 Km du chef lieu de la wilaya Tizi-Ouzou.

La commune de Souk-El-Thenine est limitée au nord par la commune de Souk-El-Khemise, au sud par la commune de Beni-Lmenzer, au sud-ouest par la commune de Mechtras.

I-4- Présentation de la région d'Ait Yahia Moussa :

Ait Yahia Moussa anciennement (oued Ksari), est une commune de la wilaya de Tizi-Ouzou, dans la région de grande Kabylie en Algérie.

Elle est située à 20 Km au sud ouest de la ville de Tizi-Ouzou et à 115 Km au sud est d'Alger.

Nord : Tademaït

Est : Tirmitin, Maâtkas.

Sud : Draâ El Mizan

Ouest : Wilaya de Boumerdes (timezrit).

Population : 20426 habitants.

I- 5- Présentation de la région Chabet El Aneur (Tizi-Ouzou) :

Est une commune d'Algérie, dans la wilaya de Boumerdes.

Située à environ 40 Km au sud est du chef lieu de la wilaya, en Kabylie. Elle est rattaché administrativement à la Daïra d'Isser, elle est limitrophe avec la wilaya de Tizi-Ouzou et la wilaya de Boumerdes. Elle est délimitée :

Nord : Beni Amrane.

Est : Wilaya de Bouira.

Sud : Wilaya de Bouira.

Ouest : Ammal (wilaya de Bouira).

Population : 33459 habitants.

I- 6- Présentation de la région Naciria (Laazib) :

Naciria, Laazib n Zaemum en Kbylie, est une commune de la wilaya de boumerdes dans la région de Kabylie en Algerie.

La commune de Naciria se situe l'extrême est de la wilya de Boumerdes. Elles est délimitée :

Au nord, par la commune de Baghliya.

Au nord, est par les communes d'Ouled Aissa.

À l'est, par la commune de Tadmaite.

Au sud, est par la commune d'Ait yahia Moussa.

Au sud, ouest par la commune de Timezrit.

À l'ouest, par la commune de Bordj Mnaïel.

Population : 22431 habitants.

Chapitre I :
Analyse
Morphologique

La morphologie :

Le terme morphologie vient du grec ancien : Morpho (forme) et logo (science), le tout signifie littéralement Science ou étude de la forme. Elle est aussi défini comme l'étude des formes des mots' et par extension celle des syntagmes et / ou des phrases.¹

Selon J. Cohen : La morphologie en grammaire traditionnelle est l'étude des formes et des mots par opposition à l'étude des fonctions ou de la syntaxe. En linguistique moderne, le terme de morphologie a deux exceptions principales.²

La racine :

C'est grâce à A. Basset que la notion de racine trouvera sa place dans la lexicographie et la lexicologie berbère, c'est à l'université d'Alger avec R. Basset et A. Basset que la racine c'est imposée comme notion centrale³.

Selon J. Cantineau, la racine est l'élément essentiel comme à un groupe de mots étroitement apparenté par le sens.⁴

Le schème :

Pour qu'une racine ait une existence, il faut qu'elle s'actualise dans des structures fixes, une sorte de moule, ces structures peuvent être des voyelles et des consonnes, c'est ce qui est appelé un « schème » J. Cantineau, le définit comme la forme et la structure du signifiant.⁵

Quand à M.Taifi, celui-ci considère le schème comme ayant une valeur grammaticale, il indique à quelle catégorie syntaxique le mot formé appartient.⁶

L'association de la racine et du schème implique le radicale ou le thème. On retient généralement le thème comme base de description.

¹ MELCUK. L, Cours de morphologie générale introduction et première partie : les mots, Ed. CNRS. Canada, 1993.P25.

² CHAKER.S. Autour de la racine berbère : statut et forme, Ed.IN FOLIAORIENTALIA, pp.1-9.

³ CHAKER.S, Manuel de linguistique berbère, réédition BOUCHENE, Alger, 1991, p 124.

⁴ CANTINEAU.J. Racine et schème, Ed ; MAISONNEUVRE, Paris, 1950, P 120.

⁵ CANTINEAU.J, Op.cit. , P120.

⁶ TAIFI.M, l'altération des racines en berbère la diachronie dans la synchronie, in Awal, P.220.

I. Etude morphologique des unités lexicales :

Dans ce chapitre nous nous intéressons à l'étude de la forme des mots (les unités lexicales).

Cette étude morphologique porte sur quatre points :

1. Les noms simples
2. Les noms dérivés
3. Les noms composés
4. Les emprunts

I. 1- Les noms simples :

Le nom est une unité lexicale, c'est-à-dire une unité qui appartient à un paradigme ouverte.

Morphologiquement, le nom berbère est définis selon (S. Chaker : 1994P/ 125) par l'association d'une racine lexicale (lexie-sémantique) d'un schème nominal et de marque obligatoire spécifique :

Nom → Racine lexicale + Schème nominal + Les marques obligatoires

Et les marques obligatoires du nom berbère selon S. Chaker sont :

1. Le genre
2. Le nombre
3. L'état (libre / annexion)

I. 1 -1- Le genre :

Du point de vue de genre, le nom berbère oppose le masculin et le féminin cette opposition courante dans toutes les langues voici quelques exemples dans notre corpus :

A- Le masculin

➤ Ariḥan « myrte»

Féminin

→ tariḥant

- Azzu « genet épineux » → tazzut
- Amaday « javelle maquis » → tamadayt
- Aħeccad « olivier sauvage » → taħeccat
- Ilili laurier « rose » → tililit
- Lekarmus « figuier de barbaries » → takarmust
- Inijjel « ronce » → tinijjelt
- Azemmur « olive » → tazemmurt

1.1. B- Les noms masculins qui n'ont pas de féminin:

- Fliyu « menthe pouliot »
- Awermi « rue »
- Cilmun « l'orme »
- Gerninuc « grison »
- Cciħ « armoise »
- Samuğ « cumin noir »

1.1. C- Les noms féminins qui n'ont pas de masculin :

- Taga « artichaut »
- Mernuyet « marrubr blanc »
- Timejja « menthe »
- Lxuzzama « lavande »
- Hlaffa « variété de gamine »
- Tiefart « églantier »

I. 1- 2- Le nombre :

Le nom berbère oppose deux nombres qui sont : le singulier et le pluriel à la différence de l'arabe « le duel » est marginal, et n'apparaît que dans les emprunts arabes et plus rarement sans doute par construction analogique dans le vocabulaire Kabyle.

Le pluriel se caractérise par des marques qui partent sur deux niveaux :

- 1- La voyelle initiale
- 2- Transformation au niveau de thème soit part :
 - a- La suffixation
 - b- Pluriel par alternance vocalique

c- Pluriel par suffixation + alternance vocalique

Toutes ces marques se retrouvent au niveau du vocabulaire des plantes :

I. 1-2. A)- La voyelle initiale :

Ici l'opposition de nombre (singulier/ pluriel se fait par la voyelle initiale) :

Singulier "a "

Pluriel " i "

Masculin :

- Ayeddiw «carde comestible »→ Iyeddiwen
- Axerrub «carroubes» → Ixerban
- Aberwaq «asphadel» → Iberwaqen

Féminin :

- Tabelluṭ → Tibelluḍin
- Tara → Tiriwa
- Tazemmurt → Tizemrin
- Tamadayt → Timadayin

La voyelle "i " →

"i"

Masculin :

- Idmina « aube pine » → Idminen
- Iniyem « Figuiers » → Iniyman
- Ilili « laurier » → Ililiyen

Féminin :

- Tilimet → Tilimtin
- Timzet → Timzin

Dans ce cas on a un seul exemple dans notre corpus qui est :

Masulin :

➤ Ulmu « orne » → Ulmuten

Féminin :

➤ Tulmut → Tulmutin

I. 1-2. B)- Transformation au niveau du thème :

a- Par la suffixation :

/ã/La voyelle/ã/ → suffixe (-n) :

/ã/Singulier → pluriel par suffixe (-n) :

Masculin :

➤ Aberwaq « asphadel » → Iberwaqen

➤ Abeqquq « buble d'arum » → Ibeqquqen

➤ Amemmay « tamris » → Imemmayen

Féminin :

➤ Tazemmurt → Tizemmrin

➤ Taxerrbut → Tixerrubin

➤ Abelluḍ → Tibelluḍin

b- Suffixe (-an) :

➤ Axarrub « caroubes » → Ixerban

➤ Iniyem « figue sèche » → Tibelluḍin

➤ Aḥeccad « olivier sauvage » → Iḥeccdan

➤ Ayeddu « cordon » → Iyedwan

c- Alternance vocalique :

Singulier :

/a/, /i/

Pluriel :

/i/, /a/

Masculin :

➤ Akfil « scille » → Ikfal

Féminin:

➤ Tara « treille de vigne » → Tiriwa

d- Alternance vocalique + Suffixe

Singulier :

➤ Azegdef « orgies » → Izegdufen

➤ Aberwaq « asphodel » → Iberwaqen

➤ Azanzu → Izanzuten

Pluriel :

e- Le pluriel des emprunts:

Les emprunts berbère leur pluriel avec les marques de pluriel de noms, donc ils ont nombre régulier.

Exemple :

Nom collectif	Noms d'unités	Pluriels des noms d'unités
Ellim « citron »	Talimet	Tilimtin
Kalitus « eucalyptus »	Takalitust	Tikalitusin
Arihan « myrtes »	Taihan	Tirihanin
Lluz « amande »	Taluzt	Tiluztin
Lisriz « les cerises »	Talisruz	Tilisrizin
Remman « grenadier »	Taremmant	Tiremmanin

I. 1-3- L'état:

L'opposition d'état est une des modalités obligatoires du nom. Ce dernier oppose deux formes d'état qui se distinguent par leur morphologie, il s'agit de l'état libre et l'état d'annexion.

I. 1-3-A) L'état libre :

On dit d'un nom qu'il est à l'état libre quand il apparait sans la forme qu'il prend habituellement lorsqu'il est hors syntagme¹.

I. 1-3-B) L'état d'annexion:

L'état d'annexion est marqué par des changements dans sa partie initiale : les modifications au niveau de la voyelle initiale et/ou préfixation d'une semi voyelles².

I. 1-3-B.1- Chute totale de la voyelle initiale :

Ce cas nous le retrouvons dans les exemples suivants :

➤ Tifidas (EL) n tfiḍas → n tfiḍas → EA

Chute partielle de la voyelle initiale : généralement la chute partielle de la voyelle se manifeste à l'écrit par le vide vocalique «e».

A- La voyelle initiale de l'état (E.L) :

Cette voyelle peut être constante ou non constante (inconstante).

A- 1- La voyelle /a/:

Les noms masculins :

/A/ (E.L) → /wa/ (E.A)

➤ Affar « cliendents » → (n) waffar

➤ Azezzu « genet épineux » → (n) wazzu

Les noms féminins :

/Ta/ (EL) → /Ta/ (E.A)

➤ Tara « Tara treille de vigne » → (n) tara

➤ Taga « artichauts » → (n) taga

¹IMARAZEN.M, Manuel de syntaxe berbère .Ed.HCA, 2007.P28.

² IMARAZEN.M. IDEM, P28.

Les noms masculins :

/i:/ (E.L) → /y/ (E.A)

- Iferzizwi « mélisse » → (n) yiferzizwi
- Ilili « lauré rose » → (n) yilili

Les noms féminins :

/Ti:/ (E.L) → /ti:/ (E.A)

- Tiɛfart → (n) tieefart
- Ticcirt → (n) ticcirt
- Tiluggit → (n) tiluggit

A-2- La voyelle /u/ :

Les noms masculins :

/u/ : (E.L) → /wu/ : (E.A)

- Uzezzu « genêt épineux » → (n) wuzzu
- Ulmu « orme » → wulmu

Les noms féminins :

/Tu:/ (E.L) → /tu:/ (E.A)

- Tuzzalt «églantier» → (n) tuzzalt
- Tuxlelt n nebi → (n) tuxlelt n nebi.

I. 2- La dérivation :

Dans l'analyse linguistique « la dérivation est considéré comme la procédure formelle grâce à laquelle une langue peut former des mots »¹

Elle se distingue de la composition

En berbère la dérivation est l'un des systèmes de productions du vocabulaire. C'est selon (S. Chaker : 1991, p179) est le pivot, non seulement du lexique, aussi de l'énoncé verbale²

Un mot dérivé peut être défini comme une unité obtenue par affixation (préfixation) suffixation) d'un ou plusieurs morphèmes sur une base dérivationnelle.

I. 2- 1- Les bases de dérivation :

En berbère et en chamito-sémitique on peut distinguer deux types de dérivation (D. COHEN ; 1968 Cit2 par S. Chaker : 1972-1973.P.81)³

I. 2-1-La dérivation d'orientation syntaxique :

Dans ce type de dérivation, le rapport entre l'affixe de dérivation et la base lexicale est immédiatement perçu par le locuteur.

Les affixes sont en nombre très réduit et sont réutilisables avec n'importe quelle base, y compris les bases empruntées.

I. 2-2- La dérivation de manière :

Ici le rapport entre l'affixe et la base n'est pas toujours perceptible, les affixes sont très nombreux, mais ils ne sont plus disponibles pour de nouvelles formations.

I. 2-2-A- La dérivation à base nominale :

La délimitation d'une base nominale comme le signale Haddadou: (1985, p.120) ¹ ne doit pas poser de problème puisque par définition la base nominale est celle qui ne dérive pas d'un

¹ Haddadou (Mid Akli) op.cit P.81) TI

² S.CHAKER : *Manuel de linguistique berbère*, édition Bouchene Alger, 1991t (P : 179)

³ D. COHEN, 1968, Cité par S. CHAKER, « dérivation expresse de manière berbère, 1972-1973.P81).

verbe, mais l'examen de synchronies antérieurs et surtout la comparaison inter dialectales montrent que certains noms actuels dérivent de verbes aujourd'hui disparus.

La base nominale se définit, alors comme tout nom qui ne se rattache pas dans la synchronie (l'état actuel de la langue) à une racine verbale.

La dérivation à une base nominale. Elle est rare en berbère en générale et en kabyle en particulier, c'est à partir des noms propres qu'on dérivée des noms d'agents.

I. 2-2-B- La dérivation impropre mixte:

Dans l'analyse linguistique, la lexicologie traditionnelle appelle dérivation impropre pour désigner le processus par lequel une forme peut passer d'une catégorie grammaticale à une autre, sans modification formelle.²

La substantivation du verbe de l'adjectif et même d'un nom d'agent sera un cas de dérivation impropre.

I. 2- 2- C-La dérivation par redoublement :

Elle s'explique par la reprise d'une consonne.

a- Sur base monolithère

Il y'a une simple répétition de la base **par exemple :**

Type : C/VC1VC1V :

- Ilili : « laurier rose » ; de « L » (LIL) « hincer // Laver »

Dans cet exemple il ya reprise d'une consonne : L, qui est la base.

b- Sur base bilitère :

Dans ce modèle il ya une simple répétition de la consonne de base, **par exemple :**

Type : C₁ C₂/ VC₁ VC₁C₂ V : (Ici il y a une répétition de la 1^{ère} consonne /s/).

¹ HADDADOU (M.A): Op.cit TI, (p120).

² Dictionnaire de linguistique (collectif), Ed : librairie : LAROUSSE. Canada, 1989 /P142.

Ex : Asisnu « Arbousier » de SN :

c- Sur base trilitère :

Le redoublement complets des trilitères est inexistant en Kabyle, contrairement au touareg ou il est bien attesté¹.

Dans le domaine de végétaux on trouve le redoublement de type initial médecin et finale.

Ex : Type₁ : C¹C²C³/VC¹C²VC³C³

➤ Amliles « nerprun » « MLS »

Il y a une répétition de consonne « C³ » radical finale) et en traduction de la voyelle /A/

Type₂ : C¹C²C³/C¹C²C³VC³

Ex : Cilmun « les fleures de l'orme » de « CLM »

d- Sur base quadrilatère :

Ce type de redoublement de quadrilatère est attesté ici dans notre corpus par deux exemples qui sont à **deux types** :

Type₁ : C¹C²C³C⁴/ C¹C²C³ VC³ VC⁴

Il y a répétition de la quatrième consonne (C³) radicale médiane.

Exemple : Gerninuc « cresson » de « GRNC »

Type₂ : C¹C²C³C⁴ / C¹ VC² C³ VC⁴.

Il y a répétition de la quatrième consonne (C⁴) radicale finale.

Ex : Ziḍ Imum « laitue des champs » « ZḌLM » Ziḍ « être doux » + LM « ulmu » « orme » peut être Imum « elqaq ».²

¹ S. CHAKER, un parler berbère d'Algérie. Op.cit. 1983 (P.473)

² S. CHAKER, un parler berbère d'Algérie. Op.cit. 1983 (P.473)

I. 2- 2- D- La dérivation par affixation :

Dans l'analyse linguistique l'affixation est une opération qui consiste à former des mots complexes (préfixation) soit un suffixe à droite (suffixation) les sens du mot dérivé est déterminé (au moins partiellement) par le sens de la base et la valeur de l'afixe. Dans ce cas, nous ajoutons le préfixe « **bu** » qui est un emprunt à la langue arabe.¹

Ex : **bunnerjuf** (jusqu'ame) → de préfixe d'origine arabe (variante de bu celui à + neryef « trembler de peur »).

I. 3- La composition :

La composition est la formation d'unités à partir d'éléments lexicaux susceptible d'avoir par eux même une autonomie dans la langue² A. REY ; 1970 pp : 284-285 ; Cité Par Haddadou : 19), et toujours selon le même auteur, la composition est un processus de formation d'unités lexicales à partir de plusieurs lexèmes.

En berbère, la composition est moins courante que la dérivation. Elle est tout de même importante pour la formation du vocabulaire selon (S. CHAKER. 1984 :P179) (La composition n'est pas en berbère qu'un phénomène sporadique, peu productif alors que la dérivation constitue un système essentiel dans l'économie générale de la langue³ (HADDADOU : 1985 ; p.126) La composition bien qu'elle joue un rôle moins important que la dérivation. Elle est largement attestée de la Kabylie⁴

Dans toutes les langues en générale et en berbère en particulier il y'a deux types de la composition qui sont :

- 1- La composition par simple juxtaposition d'unité ou composition proprement dite.
- 3- La composition par lexicalisation de syntagme ou composition synaptique.

I.1- 3-1 La composition proprement dite :

¹ Marie Françoise (Martureux), la lexicologie entre langue et discours linguistique: édition. SEDES, 1997.P33)

² (A. REY ; 1970 pp : 284-285) Cité par Haddadou (A.M) op.cit.T.I.P :87)

³ S.CHAKER. : Manuel de linguistique berbère. 1991 (P179).

⁴ HADDADOU (M.A) op.cit. (P126).

Par cette composition, on désigne la composition qui assoie deux mots deux lexemes sans garder les liens sympathique entre eux.

On relève quelques exemples dans notre corpus.

- Iferzizwi « la mélisse » → compose de : Ifer « feuille + (ti) zizwi (t) abeille »
- Amagraman « launée » → composé de « Mager » aller à rencontre de +Aman « Eau ».

I. 1-3-2- La composition synaptique :

C'est un syntagme lexicalisé qui garde encore les liens synaptique entre les deux lexèmes.

Exemple :

- Amezzuy n yilef → « oreille du sanglier »

Les modèles de la composition :

a- Nom (1) +nom (2) :

C'est le modèle le plus ancien puisqu'il est atteste dans tout le domaine berbère ce modèle est encore courant dans le vocabulaire des végétaux.

On le relève dans notre corpus :

Exemples : Amezzuy n yilef Amezzuy « oreille » : nom (1) + ilef « sanglier » ; nom (é)

Iferzizwi Tifert « Feuille » nom (1) + Tizizwit « oreilleé nom 5é°

b- Verbe + nom :

C'est un modèle qui n'est pas très courant dans le vocabulaire de végétaux, on le verbe dans :

Exemples :

Magerman « l'aunée » → Mager « alla à la rencontre de + aman « l'eau » : nom

d- Nom (&) +nom (2) :

Exemple : dans notre corpus :

- Bu zarrīea n lkemmun
- Affer n lmeccmac

I. 4- Les emprunts :

Dans l'analyse linguistique ; l'emprunt est le phonème sociolinguistique le plus important dans tout les contactes de langue¹. Aussi il est considéré comme un phonème universel puisque toutes les langues connaissent ce phénomène (à titre d'exemple en Anglais : un taux plus élevé de mot latin).

Le berbère écrit (S. CHAKER : 1991.P 216), est depuis le début des temps historique de façon permanente en contact avec de grandes langues véhiculaires (punique. Latin- arabe et français)². De ces contactes résultent des centaines d'emprunt à les langues, l'emprunt constitue même pour la plupart des dialectes berbère le principal (même parfois le seul) moyen de renouvellement du lexique, c'est Selon (R. KAHLOUCHE : 1992. P42) C'est au niveau du lexique que les langues subissent le plus influence des autres du fait de son lieu direct avec la réalité extralinguistique, avec l'évolution technique intellectuelle, économique et sociale d'une communauté (...)³

Mais l'emprunt comme le signale (HADDADOU : 1985, (P : 207)⁴ contrairement à la polysémie, il (l'emprunt) ne relève pas de la structure de la langue mais d'un système étranger.

Ici on s'intéresse seulement aux emprunts dans le domaine de végétaux (spécialement les plantes médicinales).

I. 4- 1- L'emprunt arabe :

En Kabyle les contactes avec la langue arabe sont si profonds écrit (S.CHAKER, 1991 P- 227)⁵ que dans certains domaines vie religieuse, vie politique) ; Cependant on rencontre un

¹ Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage ; Larousse, Paris, 1994 (P.188)

² S. CHAKER, Manuel de linguistique berbère (1991.Op.cit. (P.216)

³ R. KAHLOUCHE, le berbère (Kabyle) au contact de l'arabe et du français (étude linguistique).VI thèse pour le doctorat d'état en linguistique, Alger, 1992 (P.42)

⁴ HADDADOU (M^{ed} Akli) : structure lexicale signification en berbère (Kabyle). II Op.cit. (p.27).

⁵ S.CHAKER; Op.cit. (P .227)

nombre important de mots arabe afférent aux domaines les plus divers de notre langue à titre d'exemple (le domaine des végétaux limité)

Exemples :

Naēnaē « Menthe verte » → même sens et même forme les deux systèmes (Arabe et Kabyle), il n'est pas intégré au système Kabyle (il est figé).

Qnurfel « clous de girofle » → même sens et même forme en réalité c'est un emprunt latin mais il porte la marque de défini de l'arabe « L ».

Intégration morphologique :

Les mots arabes introduits en Kabyle, reçoivent en générale les marques autochtones de genre, de nombre et d'état, on relève quelques exemples de ce genre dans notre corpus :

Exemples :

Llim / Iqares « citron » de l'arabe dialectale « Ellim/ Iqares » : il est subit une transformation morphologique dans le passage au féminin « lim » (n, cal) → Talimet. (Singulier, F, d'unité) et le pluriel d'unité « Tilimtin ».

Ariḥan « Myrte » → de l'arabe classique « Rayḥan ». Il est intégré morphologiquement par les marques du genre : Ariḥan (n. masculin, singulier) et le Féminin, singulier) Tariḥant » → et la disparition de /Y/.

Lluz « amande » → de l'arabe classique « luz » → Il est intégré morphologiquement « lluz » (n. Call) → « Taluzet » (n. singulier d'unité) → « Tiluztin » (n. pluriel d'unité) et la disparition de /w/.

I. 4- 2- Les emprunts français en kabyles (et en berbère)

Les emprunts français en Kabyle (et en berbère nord en générale) sont quantitativement moins important que les emprunts arabe. Cependant le Kabyle contient un nombre important d'emprunt français comme le signale (R. KAHLOUCHE, 1993, p : 12).¹

« Le Kabyle connaît également plus que tous les autres dialectes Berbère une grande influence du français qui commence depuis près de deux siècles maintenant et continué à se faire sentir de nos jours ».

Alors, l'influence du français sur Le Kabyle n'a pas diminué avec l'indépendance de l'Algérie des dizaines de nouveaux mots ont été emprunté depuis.

Donc cette grande influence du français est due ici « du caractère profonde de la colonisation Française ainsi que de l'ancienneté et de l'importance de l'immigration Kabyle en France ». HADDADOU : 1985, P : 228).

Signalant toute fais que dans les domaines de la vie traditionnelle (comme les plantes) cette influence est plutôt réduite.

Exemple :

Latizan/ Tizama « la tisane » → du Français « la tisane » → Il est intégré morphologiquement « la tisane » (n. Ccellec) → « Tatizant » (n ; pluriel Féminin d'unité).

I. 4-3- L'emprunt latin :

Comme tous les emprunts, les emprunts latins en Kabyle, sont quantitativement moins important que les emprunts arabe et Français. C'est selon (HADDADOU : 1985, P : 15), Selon les nombreux auteurs, l'emprunt latin concerne non seulement des terminologies technique mais aussi des vocabulaires de base qui se rapportent généralement à des notions

¹ KAHLOUCH (K). « L'emprunt lexicale et son incidence sur les structures de la langue le cas du berbère (Kabyle) au contacte de l'arabe et de français », un actes de symposium linguistique France-Algérien de Corti (9 et 10 sont 1993) Ed. De Bastia (P .12)

lexicales¹, on trouve le vocabulaire de la végétation dont on relève **quelques exemples dans notre corpus** :

Kalitus « Eucalyptus » → d'origine latin « Eucalyptus » il est intégré au système Kabyle par ces marques « kalitus » (n. collectif) « Takalitust » (nom. Singulier, exprime l'unité) et « tikalitusin » (n.pluriel) « d'unité ».

Akerruc « Chêne » → d'origine latin « cerruc » il est intégré sur les deux plans : phonologique et morphologique.

Morphologiquement, il est intégré par ces marques « Akerruc » (n.singulier.masculin, exprime le collectif « takerruct » (n.sing.feminin, exprime l'unité). Tikerwac (n.Feminin, exprime le pluriel d'unité)

I. 3- 4- Les emprunts puniques :

Comme l'écrit (HADDADOU, P : 17) ; Les emprunts puniques sont en revanche plus nombreux et se répartissent dans les parles. Cependant, seuls les termes portant des marques morphologiques phéniciennes (comme la forme-im) peuvent être considérés comme indiscutablement emprunts.

Exemple : Agusim : elğuz, → « écore de noix » d'origine unique « egzim », il est intégré au système berbère (Kabyle) morphologiquement prend la forme berbère « Agusim » et un changement phonétique de « s » et le « z ».

Conclusion :

Le vocabulaire des plantes Kabyle est très riche. Aussi bien du point de vue de ses procédés de formation que de sa nomenclature.

Nous avons essayé de maîtriser les principales caractéristiques de ce vocabulaire qu'il comporte des formations propres en Kabyle. Du point de vue morphologique, les mots présentent des mots dérivés des termes usuels et le système de dénomination s'appuie sur les caractéristiques des plantes.

¹ HADDADOU (M.A).Op.cit (P, 15)

Chapitre II : analyse

Sémantique

Dans ce deuxième chapitre, nous avons dans l'analyse sémantique des phrases, en se basant sur le sens de l'unité.

I. La sémantique :

La sémantique est un mot qui a été inventé par le linguiste français Michèl Breal pour désigner les lois de sens « C'est à-dire la science des significations »²⁷.

Il s'agit du féminin de l'adjectif grec *sémantico* « qui signifie, qui indique » dérivé du verbe *sémaino* marquer d'un signe : 2 / *signifiant* lui-même dérivé du nom *séma* « signe » le féminin en quelque sorte substantive par Bréal est mis, comme il le précise lui-même pour « *sémantiké téchuré*, la science des significations, du verbe *sémaina* » *signifia* : par apparition à la phonétique, la science des sons »

Depuis on a pu donner des définitions partiellement différentes de ce mot qui défendaient du domaine que l'on fixait, à cette science, Irène Tamba-Mecz on relève trois principales qu'elle illustre par les citations suivantes :

1/ « La sémantique que est l'étude de sens »

2/ « La sémantique est l'étude du sens, des mots »

3/ « La sémantique est l'étude du sens, des mots, des phrases, et des énoncés ».²⁸

Pour F. De Saussure, le sens d'un signe linguistique qu'est constitué par la représentation suggérée, par ce signe, lorsqu'il est énoncé.

I. 1- Sémantique :

On appelle champ sémantique l'aire couverte dans le domaine du mot ou par un groupe de mots de la langue.

I. 1-1- Le sens :

Le terme de sens est trop vague, pour voir être utilisé dans les diverses théories linguistiques, sans recevoir des définitions spécifiques.²⁹

I. 2- Homonyme :

²⁷ TOURATIER. C, La sémantique, Ed, Armand Colin, Paris, 2000, P08.

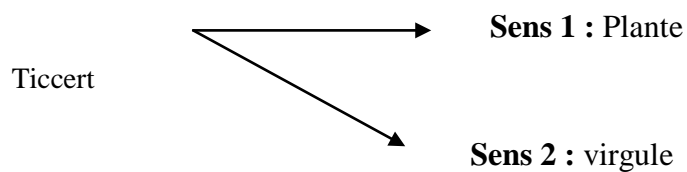
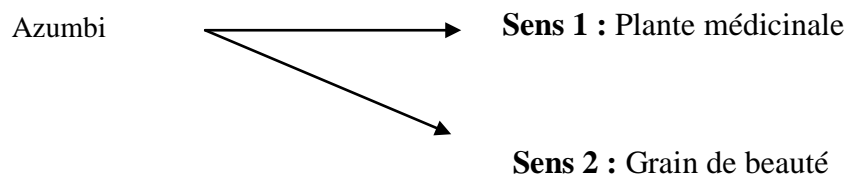
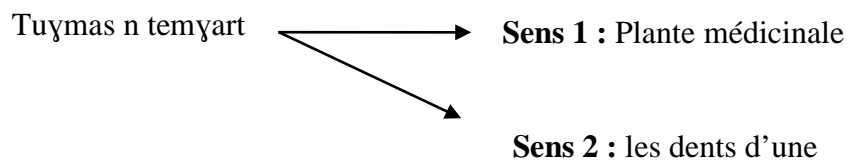
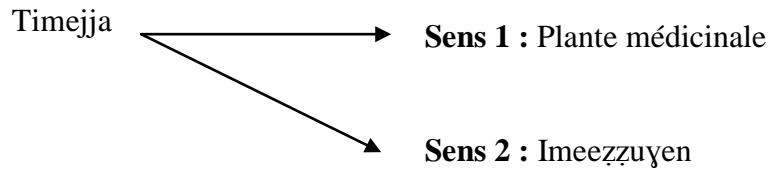
²⁸ TOURATIER. C, Idem, P08.

²⁹ DUBOIS. J et al, Dictionnaire de linguistiques des sciences de langage, La rousse, Paris ,, 1994, PP427,433.

Deux signes linguistiques sont considérés homonyme, lorsque les significations n'ont rien de commun, et de postula par contre un morphème polysémique quand les différentes significations ont un lien entre elles.

- ✓ Homonymie sont des signes distincts, en ceci que leur forme est identique et que leurs signifiés différent.³⁰

Exemples :



³⁰ LEHMANN. A et al, Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie, Ed, NATHAN, Paris, 2000, PP66, 67 .

I. 3- L'hyponymie :

La relation hyponymie / Hyperonymie, peut se décrire en terme de genre et d'espèce. L'hyponymie, désigne le genre à l'espèce et l'hyperonymie / hyperonymie est à la base de la définition lexicographique dite « par genre prochain » et « différence spécifique », dans ce type de définition, on donne d'abord la classe générale à laquelle appartient le mot définit [...] et on précise ensuite les traits spécifiques qui distinguent le mot définit en sous-classes de la même classe générale [.....].

I- 3- a- Hyponymie :

C'est un sens général qui englobe plusieurs sens d'un genre, ou d'une espèce dont on peut dériver d'autres sens.

I. 3- b- L'hyponymie :

D'après John Lyons, l'une des relations de sens fondamentale, dans la structuration du vocabulaire est l'hyponymie. Ce mot créé par analogie avec synonymie et antonymie, désigne un rapport d'inclusion.

Les exemples : **hyponymie et hyperonymie**

Ibiw (fève) → C'est un Hyperonyme

Ibawen izegzawen
Ibawen iquranen
Ibawen n uccen

} Hyponymes

Tayeddiwt (car des comestible) → Hyperonyme

Tayeddiwt n urumi
Tayeddiwt n leqbayel
Tayeddiwt mi snanen

} sont tous des espèces de cette plante.

Azemmur (olivier) → Hyperonyme

Azemmur aserraği « olive avec des gros grains »
 Azemmur acamlal « olives vertes »
 Azemmur aḥeccad « olive avec des très petit grains »

} sont des hyponymes

CLAUDE GERAIN, La sémantique que, les presses de l'université de Montréal, Québec, Canada 1982, P49.

Lebşel « oignons » → Hyperonyme

Lebşel n waman
 Lebsel n jaedegat « oignon avec une forme longue »
 Lebşel bu qqeru « oignon avec une forme ronde »
 Lebşel n wuccen « oignon du chacal »

} sont des hyponymes

I. 4- La synonymie :

La synonymie est la relation d'équivalence sémantique entre deux ou plusieurs unités lexicales dont la forme diffère.

Les synonymes ont un même signifié et des signifiants différents. Ils s'apposent aux homonymies qui se définissent par un même signifiant et des signifiés différents. Dans les deux cas, il n'y a pas de symétrie entre le plan de signifié et le plan de la matérialité du mot.³¹

Dans un sens large la synonymie désigne des mots de forme différente qui ont sensiblement le même sens.³²

Exemples :

- a- Tazart (figue sèche), synonyme de « iḥbuben », « Iniyman ».
- b- Sselq (épinards), synonyme de « Tibidest ».
- c- Ajuj (très grosse moix), synonyme de « Alğuz ».
- d- Lḥelba (graine inébriaitive), synonyme de « Tifiḍas ».

I. 5- La polysémie :

³¹ LEHMANNE. ALISE et al, Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie, Nathan, Paris, 2000, P54.

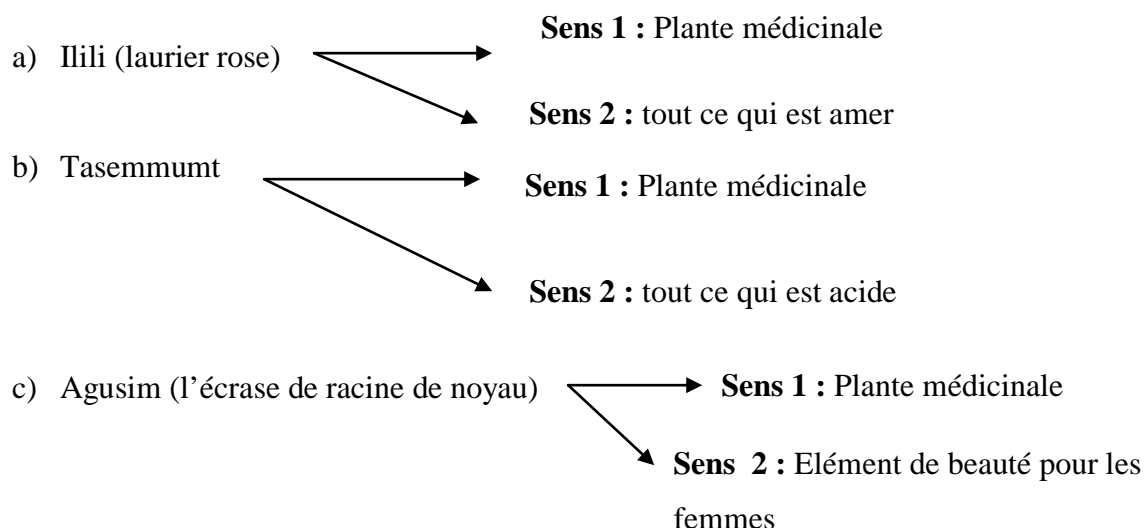
³² GERMAINE CLAUDE et al, La sémantique, Les presses des l'université de Montréal (Québec), Canada, 1982 ; P46.

La signification est considérée comme polysémique, lorsqu'un signifiant présente plusieurs signifiés, reliés entre eux d'une certaine manière, sont considérés comme homonymique (homographe du homophones) des signifiants qui présentent plusieurs signifiés non reliés entre eux.³³

La polysémie définit comme la possibilité d'attribuer une grande variété de sens à même signifiant.

L'importance de la polysémie est signalée par H. Haddadou : « **Toute fois, si le blocage de la dérivation favorise la polysémie, il n'en est pas la cause première, la disponibilité de la racine berbère sont flottement sémantique autorise une exploitation maximale de la langue, selon les situations de communication ou les besoins d'expression, on peut éloigner indifféremment l'emploi d'un mot, et le faire entier dans les contextes les plus variés** ». ³⁴

Exemples :



Les plantes médicinales Kabyles ont deux sens :

- Un sens propre à la plante.
- Un sens figuré c'est à-dire selon la forme de la plante ou bien la couleur ou ce qu'elle a de particulier ou a son utilité.

³³ CLAUDE. GERMAIN et al, op.cit.P33.

³⁴ HADDADOU. MOHAND AKLI, Les structures lexicales et signification en berbère (Kabyle), Aix en Provence (Thèse de 3^{ème} cycle de linguistique, 1985, pp88.

Exemples :

- 1) Amezzuy n yilef
-
- 2) Timejja (corne)
-

II. Le changement de sens :

On désigne par changement de sens des unités lexicales les différentes formes du passage sémantique d'une acceptation à une autre. Ce changement peut être étudié ou traité de deux façons différentes :

- Soit en diachronie dont on présente l'évolution sémantique du mot polysémique.
- Soit en synchronie, c'est-à-dire décrire les relations régulières qui unissent les différentes acceptations du mot polysémique.

« Le passage du sens propre du mot, ou sens figuré par divers mécanismes donne lieu à plusieurs types de figure¹. Comme la métaphore et la métonymie¹ »

II. 1- La métaphore :

La métaphore est une trappe par ressemblance qui consiste à donner à un mot, un autre sens en fonction d'une comparaison implicite, ainsi une relation métaphorique.

Unit une acceptation A de perle à l'acceptation dérivée³⁵ :

- a) Amezzuy n yilef → Plante médicinale
b) Amezzuy n yilef → Oreille de sanglier

³⁵ LEHMANNE. A et al, Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie, Ed, Nathan, Paris, 2000, P67.

II. 2- La métonymie :

Le dictionnaire de Littré signale bien cette difficulté comme une figure par laquelle, on met un mot à la place d'un autre dont il fait entendre la signification³⁶.

Exemples :

Tasemmumt → une métonymisation « une plante qui a un goût amère dans notre corpus, on trouve des plantes qui sont formées à partir d'une racine comme nos l'axons précisé. Et le sens du mot a une relation avec la racine ».

Exemples :

Plantes	Racines	Significations
Amagraman	MGR	Aller à la rencontre de.
Axerrub	XRБ	Faire détruire
Lekrafez	KRFZ	Fraiser
Lluz	LZ	Lez → être satisfait
Abakur	BKR	Abker → être debout, se réveiller de bon matin
Tasemmut	SM	En foisonner
Zraraε	ZRε	Cultiver
Azeggar	LGR	Traverser
Mliles	MLS	Ameles → être lisse

Conclusion :

On conclut à la fin de ce chapitre, que les noms des plantes ont été donnés selon leur formes, leurs couleurs, le goût, et sur leur utilité. Dédit aussi qu'il y a plus d'hyperonyme que de synonyme, la métaphore et la métonymie.

³⁶ TOURATTER. C, La sémantique, Armand Colin, Paris, 2000, P67.

Chapitre III : analyse

Phonétique

Etude phonétique :

Toutes les langues utilisent des sons pour la communication, ces sons produisent des vibrations qui peuvent être périodiques ou apériodiques, simples ou composés ;

Les sons peuvent faire l'objet d'une analyse matérielle cette analyse est prise en charge par la phonétique.

1- Phonétique : C'est l'étude scientifique des sons du langage.

D'après G.MOUNIN : « La phonétique, c'est une science très ancienne, elle assure la description physique (en terme d'acoustique) et la description physiologique (en terme articulation) des sons des langues)¹

2- Branche de la phonétique :

La phonétique se *divise en trois* branches essentielles :

- a- La phonétique acoustique qui suppose l'analyse perceptive de la réalité physique de son.
- b- La phonétique auditive, qui étudie les modalités de la perception du message linguistique.
- c- La phonétique articulaire qui s'intéresse aux modes des sons du langage.

3- Les éléments de la phonétique articulaire :

a. L'appareil respiratoire : elle est composée de : la trachée, le diaphragme et les poumons.

« L'appareil respiration fournit l'air nécessaire à la production, et à la transmission des sons »²³

b. Le larynx et les cordes vocales :

Le larynx : C'est l'organe fondamental de l'émission de son, sa fonction est la respiration. Il est composé de quatre cartilages : la cricoïde, le thyroïde et les deux aryénoïdes.

¹ MOUNIN. G. *La linguistique*, Ed. Ségher, 1968, P107

² FREDRIC F. *Linguistique*, Ed. P..U.F, Paris 1980, P.91.

Les cordes vocales : Ce sont des éléments essentiels à la phonation. Ce sont des muscles dont les vibrations produisent un effet de sonorité lorsqu'elles s'écartent, mais lorsqu'elles sont suffisamment écartées, elles ne vibrent pas, elles produisent alors, des sons sourds.

c. Les cavités supra glottiques : Il existe quatre cavités,

1- La cavité pharyngale :

Elle joue le rôle d'un résonateur, elle est la première qui rencontre l'air sortant des poumons ;

2- La cavité nasale :

Se termine par le nez. Dans la respiration normale, il y a abaissement du voile du palais, l'air expiré par les poumons sort par le nez.

3- La cavité labiale :

C'est le rôle des lèvres. Elle détermine le caractère labialisé ou non labialisé d'une articulation. En effet, toute articulation peut être accompagnée ou non d'une projection des lèvres.

4- La cavité buccale :

Commence dès la sortie du pharynx et qui se termine avec les lèvres, elle est composée de : la langue, les dents, le palais dur et le palais mou.

4- Classement articulation des sons :

Les sons de la parole sont, généralement, le résultat de l'action de certains organes sur la colonne d'air qui vient des poumons : « si la colonne d'air porteuse de vibrations glottales, ne rencontre aucun obstacle dans sa progression, le son produit est une voyelle, au contraire, si la colonne d'air est contrariée dans sa progression par la présence d'un obstacle, le son produit est une consonne¹

¹FRANCOIS, Op. Cite, P.93

a. Les consonnes :

Ce sont des productions vocales caractérisées par des vibrations non périodiques, créées par un obstacle placé sur le trajet de l'air pulmonaire sorti de la glotte. Ces vibrations non périodiques, peuvent être associées à des vibrations périodiques créées par les cordes vocales.

Il y a quatre traits articulatoires qui permettent de définir la consonne :

a. 1- La nature de l'obstacle :

Lorsque la progression de l'air, est momentanément stoppée par l'existence d'une occlusion, la consonne obtenue est dite occlusive.

Exemple : [b], [k], [d]....

Lorsque la progression de l'air, est simplement contrariée par la nécessité de s'écouler dans un chenal étroit, dans ce cas, l'air pourra entrer en turbulence et produit un bruit de friction, donc, la consonne produite dite : constructive ou fricative.

Exemple : [v], [vv], [f], [ff]

a. 2- Le point (lieu) de l'obstacle :

C'est la partie où se situe l'obstacle. Il est un trait définitionnel pour les consonnes.

Lorsque l'obstacle se situe au niveau des lèvres, la consonne produite est labiale, **exemple :** [p],[b],[bb]...

Lorsque l'obstacle est constitué par les dents supérieures de la lèvre inférieure, dans ce cas, la consonne obtenue est dite labiodentale.

Exemples : [f], [vv], [v]...

a- 3. L'action des cordes vocales : si les cordes vocales vibrent la consonne produite dite sonore.

Exemple : [t], [k], [dd]...

a- 4. L'action du voile de palais : le voile du palais a deux actions, abaissement et relèvement. Lorsqu'il est abaissé, la consonne produite est dite : nasale.

Exemples : [n], [m], [mm]...

Si le voile de palais est relevé, l'air s'échappe uniquement par la cavité buccale, la consonne produite est dite orale.

Exemples : [q], [R], [b]...

a- 5. Quelques définitions des consonnes :

a- 5.1. Apico-dentales : Se réalisent avec la pointe de la langue contre les dents.

Les apico-dentales enregistrés dans les deux corpus sont : [d], [t], [θ], [n]...

a- 5.2. Les apico-alvéolaires : se réalisent avec la point de longue contre les alvéoles inférieures.

Les apico-alvéolaires enregistres dans le corpus sont :

a- 5.3. Les latérales : pour la production de ce type de consonne, la langue se met contre les dents supérieures, et laisse l'air passer par les deux cotés.

Les latérales de notre corpus sont : [l], [ll],

a- 5.4. Les sifflantes : « sont des consonnes fricatives réalisées comme alvéolaires, ou dentales et apicales, ou préorales »¹²

Les sifflantes enregistrées dans les deux corpus sont : [s], [ʃ], [z], [ʒ], [ʒz], [ʒʒ], [ts]....

a- 5.5. Les chuintantes : sont en générale, des consonnes post-alvéolaires, ou pré palatales.

Les chuintantes enregistrées dans les deux corpus sont : [ʒ], [ʃ], [ʃʃ], [t]...

a- 5.6. Les vibrantes :

« Sont des consonnes orales, dont l'articulation comporte un écoulement libre de l'air interrompu par une ou plusieurs occlusions, dues à la mise en vibration d'un articulateur (pointe de la langue, lèvres, la lnette) sur le passage de l'air »³

Donc, lorsque nous nous articulons ces consonnes, la langue se met contre les dents supérieures, mais elles produisent un battement qui laisse passer l'air.

Les vibrantes enregistrées dans notre corpus sont : [r], [rr], [ʀ]....

a- 5.7. Bilabiale : caractérisée dans sa production, par le rapprochement des deux lèvres.

Les bilabiales enregistrées dans les corpus sont : [b], [m]...

Fricatives : lors de l'articulation, le chenal expiratoire est moins resserré et les oranges mobiles ont tenu.

a- 5.8. Fricatives : lors de l'articulation, le chenal expiratoire est moins resserré et les organes mobiles ont tenu.

¹ DUBOIS. J. (collectif), Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Ed., Larousse, 1994, Paris.

²

³ DUBOIS. J. (collectif), OP. Cite, P.50

Les fricatives qui existent dans notre corpus sont : [r], [s][z], [ʃ], [ʒ], [ħ], [θ], [l]...

a- 5.9. Labiodentale : c'est le contact de la lèvre inférieure et les incisives supérieures

Les labiodentales enregistrées dans les deux corpus sont : [v], [f]....

a- 5.10. Vélaire : « sont des phonèmes dont la réalisation comporte l'intervention de la partie postérieure de la voûte palatale, appelée palais mou, on voile du palais »¹

Les vélaire sont : [k], [z][g], [gg], [ɣ]....

a- 5.11. Uvulaires : sont généralement des consonnes dorsales, réalisées par le rapprochement de l'extrémité du voile du palais contre la partie postérieure du dos de la langue.

Les uvulaires dans notre corpus sont : [R], [x], [xx], [q]

a- 5.12. Pharyngale : « Le rapprochement des parois antérieures, et postérieures du pharynx »²

Les pharyngales enregistrées dans les deux corpus sont : [ħ], [ʕ]....

a- 5.13. Laryngales : sont des consonnes dont le point d'articulation se situe au niveau du larynx (la glotte).

Les laryngales dans le corpus sont : [h]

a- 5.14. Labio-vélaire : sont produites par le rapprochement des lèvres (bilabiales), et de l'élévation du dos du palais (dos-vélaire).

a- 5.15. Tendues : Les consonnes sont dites tendues lorsqu'il ya « un renforcement de l'effort musculaire fourni par les organes phonateurs de la bouche »³. Ce paramètre de tension qui nous permet de distinguer entre les productions vocales « **tendue** » et « **non tendue** ».

Les consonnes non tendues enregistrées dans le corpus sont : [gg], [ħ], [h][l], [s], [s], [r][r], [z], [z], [ɣ].....

¹ Idem P.504.

² MARTINET. A, élément de linguistique générale, Ed. Amand Colin, Paris, 1970, P.53.

³ DUBOIS. J. Op. Cite. P274.

a- 5.16. Les occlusifs : sont des consonnes dont le point d'articulation comporte une occlusion du chenal vocal.

Les occlusifs enregistrées dans notre corpus sont : [b], [d], [t̥][d̥], [s], [s][ʃ], [k], [x], [ħ] et leurs correspondantes.

a- 5.17. Sourds : Les phonèmes sourds, sont des phonèmes dont l'articulation les cordes vocales ne vibrent pas.

Les consonnes sordes enregistrées dans les corpus sont : [f], [t], [t̥], [s], [s], [ʃ], [k], [x], [ħ] et leurs correspondantes.

a- 5.18. Sonores : Sont des phonèmes dont l'articulation s'accompagne d'une vibration des cordes vocales au niveau du larynx.

Les consonnes sonores enregistrées dans le corpus sont : [b], [m], [v], [z], [g], [R], [q], [n] et leurs correspondantes [h].

a- 5.19. Nasale : caractérisé par l'écoulement d'une partie de l'air phonatoire par les fosses nasales, grâce à l'abaissement de la luette.

Nous avons enregistré seulement [n], [m].

b. Les voyelles : sont des productions vocales et sonores, productions vocales puisqu'elles sont produites par la voix de l'être humain, et sonores, par ce qu'elles sont créées par les vibrations des cordes vocales.

« Sont des phonèmes présentant le trait vocalique et n'ayant pas de trait consonantique »¹

Les paramètres qui interviennent dans la réalisation des différentes voyelles sont :

b.1. Le degré d'aperture : si le maxillaire inférieure est plus ou moins abaissé, permet de déterminer si la voyelle est :

Fermé, comme [i], mi-fermé comme [ɤ], et ouvert comme [a], [a:], a plus ouvert comme [ɑ].

b.2. L'action des lèvres : il y a deux types de voyelles produites avec la projection labiale, comme [o], et les voyelles non-arrondies, produites par rétraction des lèvres comme le son [i].

¹ DUBOIS.J. Op. Cite. P.11.

b.3. L'action du voile du palais : le voile du palais abaissé l'air s'échappa par le nez, dans ce cas la voyelle obtenue est dite nasale, mais dans notre corpus ces voyelles ne sont pas enregistrées.

Dans le cas où le voile du palais est relevé l'air passe par la bouche, donc la voyelle produite dite orale, ce type de voyelles sa fréquence très élevée dans notre corpus

Exemple : [i], [a], [u]...

b.4. Lieu d'articulation : lorsque la langue est à l'avant, la voyelle produite est dite antérieure, comme [i] et quand elle est entrée, la voyelle devient **centrale**, comme la voyelle neutre [ə], et elle est à l'arrière, la voyelle produite est dite **postérieure**, comme le son : [o].

I. Les consonnes :

I.1. Les laterales devient palatales "L" → "y" [j]

Hlafafa → [hjaʃa]

Amezzuy n yilef → [aməzzuɣgijəf]

Leħbaq → [jəħvaq]

Cilmun → [ʃijmun]

Ziɖlmum → [ziɖjmum]

Ilili → [ijiji]

Mliles → [imijjəs]

Lebşel → [jəvşəj]

Lbaṭaṭa → [jəbaṭaṭa]

Ifelfel → [ifəjʃəj]

Ifilku → [ifijku]

Habatləhlawa → [ħabətsjaħjawa]

Enregistrées dans la région de Ouadhias

I.2. Palata-vélaire sonore à l'uvulaire sonore [g] → [x]

Azegɖuf → [azəyɖof]

Azegɖuf → [azəxɖof]

L'évolution de palata-velaire sonore [g] à l'uvulaire sonore [x] nous avons recensé deux réalisations du terme « ortie »

I.3.

Marruyet → [marrujəθ]

Marnuyet → [marnujəθ]

Une phénomène d'assimilation la tension de [r̄] et le résultat du contact entre la consonne vibrante [r] et la nasale [n]

I.4. Une dentale occlusive tendent devienne spirante :

Zaeter → [zaʔtər]

zaeter → [zaʔəər]

I.5. une latérale devienne palato-alvéolaire :

Cilmun → [ʃilmon]

Cilmun → [ʃɜmun]

I.6. La tension donne la sifflante [zz̄] :

Azezzu → [azəzzu]

Le contacte des deux sifflantes dans le cas de « azezzu » à donner la tension de la sifflante [zz̄] « azzu »

Dans les régions (Ait Yahia Moussa, Chabet El Ameur, et Naciria)

Azzu → [azzu] → Maâtkas

Uzzu → [uzzu] → Ouadhias

I.7. dentale devient sifflante :

ḥabetleḥlawa → [ḥabətlaḥlawa] → Ait Yahia Moussa

ḥabetleḥlawa → [ḥabətsjəḥjawa] → Ouadhias (At argan)

II. Les voyelles :

II.1. La voyelle centrale voyelle neutre [ə] devienne voyelle arrondies :

Azegḍef → [azəjḍəf]

Azegḍuf → [azəgḍof]

II.2. Les semi-voyelles : [j] [w]

Marruyet → [marrujæ] toutes les régions

Marriwet → [marriwæ] Chabet Al Aneur

[j] devient [w]

Chapitre IV : analyse

Lexicale

Introduction

L'emprunt est la principale ressource de renouvellement lexical en Kabyle, il ne relève pas de la structure de la langue, mais d'un système étrangère, en conséquence, il constitue un apport extérieure, et s'ajoute au fonds lexical ou se substitue à lui.

Quand l'emprunt résiste à l'intégration et forme un corpus étrangères irréductible, il introduit souvent des transformations dans la langue réceptrice et joue un rôle dans son évolution, c'est ainsi que l'emprunt a donné lieu à des redistributions phonétique et même à l'introduction de nouveau phonèmes en berbère.¹

I- Lexique commun des plantes dans toutes les régions :

1- L'emprunt au latin : deux exemples dans notre corpus :

- Gerninus « cresson »
- Ifilku « Fougère »

2- L'emprunt Arabe :

- Ifelefel « poivre »
- Cciḥ « Armoise Blanche »
- Neenaε « Menthe »
- Zaeter « Liseron »
- Lluz « Amandier »
- Lqerfa « Cannelle »
- Lebṣel « Oignon »
- Lleft « Navier »
- Azumbi « Cèdre »
- Zariεa lbesbas « Graines de fenouil »

3- L'emprunt Français :

- Axeṛrub « Caroubier »
- Ibawen « Fèves »
- Tizana « Tisane »
- Lkemmun « Commun »

¹Etude d'un champ lexicales spéciale (vocabulaire des plantes) dans un parler (Kabyle) d'Ath Yahia Moussa. Hassani.

- Latay « Thé »
- Ṭumaṭiç « Tomate »
- Zæefran « Safran »

Lexique Kabyle :

- Amezzir « Géranium »
- Amagraman « Aunée »
- Amezzuy n yilef « Molène »
- Inijel « Rance »
- Aberwaq « Asphodèle »
- Idmim « Aubépine »
- Irden Bte
- Ccix n Leqbul « Bourache »
- Taga « Carde »
- Azanzu « Clématite »
- Awermi « Rue »
- Tassulla « sainfoin »
- Timejja « Sauge »
- Amemmay « Tamaris »
- Bibras « Ail sauvage »
- Abakur « Figuier mâle »
- Tiffaf « Chicorée sauvage »
- Tidekt « Lentisque »
- Ameryenis
- Tayeddiwt « Cadre »
- Bunerjuf « Comestible »
- Tuzzalt « Eglantier »
- Azeggar « Jujubier »
- Zidlum « Laitue des champs »
- Ilili « Laurier rose »
- Mejjir « Mauve »
- Azemmur « Olivier »
- Heccad « Orge »
- Aderyis « Thapsia vésiculaire »

- Azarif « Alun »

II- Lexique déférents des plantes dans toutes les régions :

1- Emprunt Arabe:

- Cilmun → Arihan
- Tifiđas → Lhelba
- Azeggar → Ssedra
- Zzaerur → Lemcimca
- Agussim → Lğuz
- Heğret meryem → Teyret meryem
- Lqesber → Meadnus
- Taresselt → Rrend

2- Emprunt Arabe- Arabe:

- Lqares → Llim
- Lekrafez → Lekrafeş
- Neqqar → Abuneqqar
- Afequs n leħmir → Fqus lħmir
- Lheb leħlwa → Hebt leħlawa
- Tuxlelt n nebni → Xnunet nbi
- Baťaťa → Lbaťaťa

3- Emprunt Français:

Un seul exemple dans notre corpus:

- Akalitus → Eucalyptus

4- Lexique Kabyle :

- Iħbuben → Iniyman
- Azezzu → Azzu/ uzzu
- Leğbar → Akbal
- Aferizizwi → Ifer zizwi
- Fliyu → Felgu
- Mliles → Imliles
- Azegđuf → Azegđuf
- Sselq → Tibida/ Tibidest

Le poids des emprunts et son maintien dans la langue berbère avec force notamment les emprunts arabes, et même sa forte proposition s'explique fondamentalement par des causes, extra.

Linguistique parmi ces causes, souvent citées, on retiendra :¹

- 1- Essentiellement : par l'intensité des échanges économiques avec la zone arabophone et l'Europe.
- 2- Les bouleversements introduits dans la société traditionnelle par la colonisation européenne.
- 3- Le poids et le prestige de la langue arabe, véhiculé de la religion et de l'enseignement traditionnel.
- 4- L'existence de puissants intermédiaires en Kabylie (zaouia, Marabouts).

Conclusion :

Le traitement des emprunts nous mène à conclure :

Le vocabulaire botanique de berbère (Kabyle), résiste à l'emprunt arabe, le latin à fournit des appellations intéressantes, mais il est peu redevable de l'étranger. Cette fréquence d'emprunt et son maintien par la langue réceptrice, le berbère reste s'explique par :

- L'histoire du domaine botanique qui reste en corollaire avec les échanges économiques ; ainsi l'histoire de la linguistique de la méditerranée occidentale y compris le berbère.
- L'histoire de la méditerranée qui a subit des bouleversements introduits dans les activités économique de la société traditionnelle par différents colonisations européennes.

¹ HADDADOU. (M. Akli). Op. Cite, p.215.

Conclusion général

Conclusion générale :

En guise de conclusion nous pouvons souligner les remarques suivantes :

Dans le premier chapitre où on a fait l'étude morphologique des noms des plantes médicinales, nous avons trouvé que :

A l'origine, la plupart des noms des plantes ont été d'une part, des dérivés sont à base nominales ou verbale, et d'autre part, des composés surtout ceux qui ont le particule « N »

En effet, cette nomination permet un enrichissement en terme lexicale de la langue Kabyle.

Comme nous avons constaté que les racines des noms des plantes sont beaucoup plus a base monolitaires, bilitaires, et trilitaires car la racine en berbère ne dépasse pas trois consonnes, et s'il les dépasse devient soit emprunt, dérivés ou composée.

Certains noms des plantes sont empruntés à différents langues notamment la langue Arabe en raison d'influence de plusieurs facteurs socio-culturels et historique d'un côté, et d'un autre coté le manque lexicale de la langue kabyle.

Des noms masculins dominant les noms féminins.

Et dans le deuxième chapitre dont on a fait l'analyse sémantique, on a conclu que la plus part des noms des plantes médicinales étaient donnée à base de leurs caractéristiques fondamentales : la couleur, la forme de la plante, le goût et / ou son utilité.

Ainsi l'attribution de ces noms ont été enrichit avec l'utilisation de l'hyperonymie et l'hyponymie.

Dans le troisième chapitre nous avons traité certaines caractéristiques phonétiques et phonologiques des consonnes, voyelles, et semi-voyelles.

Le quatrième chapitre présente la variation lexicale des plantes médicinales qui sont différents et communs dans les cinq régions (At Yahia Moussa, Ouadhias, Naciria, Chabet El Aneur, Maâtkas).

Et aussi présente certains noms des plantes qui sont empruntés à différentes langues (Arabe, Français..).

D'après notre recherche sur le terrain nous avons trouvé que ces plantes sont toujours utile et bénéfiques, ce qui on a déduit d'après nos informateurs ce qui a renforcé la sauvegarde de notre patrimoine.

Références

Bibliographique

Ouvrage :

- 1- CHAKER.S. Auteur de la racine berbère : statu et forme, Ed. In FOLIAORIENTALIA, pp. 1-9.
- 2- CHAKER.S, Manuel de linguistique berbère, édition BUCHENE, Alger, 1991, p 124 p. 179.
- 3- CHAKER, un parler berbère d'Algérie (Kabyle), syntaxe ; Op. Cite. 1983, (p.94) P. 473.
- 4- CANTINEAU. J. Racine et Schème, Ed ; Maisonneuve, Paris, 1950, P120.
- 5- CANTINEAU.J, Op. Cite, p 120.
- 6- D. COHEN, 1968, cité par S.CHAKER, « dérivation expresse de manière berbère, 1972-1973. P81 ».
- 7- DALLET (Jean Marie) : Dictionnaire Kabyle-Français (parler des Ath Menguellet. Algérie).Ed. S.F.L.A.F, Paris, 1982, 1052, pages.
- 8- Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage : Larousse, Paris, 1994 (p.188).
- 9- DUBOIS.J. (collectif). Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, Ed. Larousse, 1994. Paris.
- 10- DUBOIS. J. Op. Cite. PP11.274.
- 11- DUBOIS. J. (collectif).Op. Cite. p.50
- 12- DUBOIS. (collectif). Dictionnaire de linguistique, et des sciences du langage, Ed, Larousse, 1994, Paris.
- 13- DUBOIS. J. Op. Cite. pp. 11, 50, 274.
- 14- FREDERIC.F. linguistique, Ed. P.U.F. Paris, 1980. P.91.
- 15- FRANCOIS.F. Op. Cite. P. 93.
- 16- GERMAINE CLAUDE et al, la sémantique, les presses des l'université de Montréal (Québec), Canada, 1982; P46.
- 17- HADDDOU (MIDAKLI), Op. Cite. p.81) TI.
- 18- HADDADOU (M.A): Op. Cite. TI, (pp 120- 126). Dictionnaire de linguistique (collectif), Ed: librairie: LAROUSSE, Canada, 1989/ P142.
- 19- HADDADOU (M. Akli) : structure lexicale signification en berbère (Kabyle). II Op. Cite. (P.27).
- 20- IMARAZEN. M. Manuel de syntaxe berbère. Ed. HCA, 2007. P. 28.

- 21- IMARAZEN. M. IDEM. p28.
- 22- KAHLOUCHE (K). « l'emprunt lexicale et son incidence sur les structures de la langue le cas du Berbère (Kabyle) au contact de l'arabe et de Français » un actes de symposium linguistique France- Algérien de corti (9 et 10 sont 1993) Ed. De Bastia (p.12).
- 23- KAHLOUCHE. R. Le berbère (Kabyle) au contact de l'arabe et du Français (étude linguistique). VI thèse pour le doctorat d'état en linguistique, Alger, 1992 (P.42).
- 24- LEHMANNEA et al, Introduction à la lexicologie sémantique et morphologique. Ed. NATHAN (Paris, 2000 pp 54- 66- 67.
- 25- MELCUK.L, cours de morphologie générale introduction et première partie : les mots, Ed, CNRS. Canada, 1993. P25.
- 26- Marie Françoise (Martureux), la lexicologie entre langue et discours linguistique : édition. SEDES, 1997. P 33).
- 27- Martinet. A. élément de linguistique générale. Ed. Armand Colin. Paris, 1970, P53.
- 28- TAIPI. M, l'altération des racines en berbère, la diachronie dans la synchronie .in Awal, P. 220.
- 29- TOURATIER.C, la sémantique, Ed, Armand calin, Paris, 2000P. 08.
- 30- TOURATIER.C, IDEM, p. 08.
- 31- (A. REY; 1970 pp: 284, 285) cite par Haddadou (A.M) op. Cite.T.T.p:8.

Annexes

Les plantes médicinales :

« B »

B

Ibiw (Ifer) : (Les feuilles des fèves), n.masc.sing.

Méd : utilisé contre la dartre pour les femmes enceintes, traite le manque d'appétit chez les animaux.

BŞL

Lebşel : (oignon), n. masc. sing, exprime le call.

Méd : utilisé pour calmer les maux de la tête, après les avoir coupé rondelles.

BŖS

Bibras : (ail sauvage), n. masc. Sing, exprime le call.

Méd : contre les maux de tête.

BRZŦM

Breztem : n. masc. Sing, exprime le call.

Méd : utilisé pour soigner les plaies.

BNQR :

Abunqqar : (chardon bleu) n.masc. sing.

Méd : utilisé en bain pour faire diminuer la fièvre.

BKR

Abakur : (variété de figue précoce), n. masc. Sing ;

Méd : utilisé sous forme de fumigation (abs car), contre le rhume.

BŦ

LbaŦaŦa : (pomme de terre), n. fém. sing, exprime le call.

Méd : elle est utilisée pour calmer les maux de tête, après avoir coupé en rondelle.

BS :

Besbas : (fenouillet), n. masc. Sing.

Méd : il est bien pour la digestion.

« C »

CH

Cciḥ : (armoise, thym algérien), n. masc. sing, exprime le call.

Méd : pour calmer les maux d'estomac.

CR

Ticcert : (Ail), n. fém. sing, exprime le call.

Méd : utilisé contre le taux, après cuite avec une omelette.

CX

Ccix lbque : (Bourrache), n. masc. sing.

Méd : utilisée pour la digestion et contre le taux.

CLM

Icelman n rreman : (la peau de grenadine), n. masc. pl.

Méd : utilisé contre la diarrhée, les douleurs de ventre et pour l'exéma.

Cilmum : (les fleures de l'arme), n. masc. sing.

Méd : on l'utilise pendant sept jours comme une tisane contre le diabète.

CH

Činna : (Orange), n. fém. sin, nom d'unité tačinat, (vitamine "c").

Méd : elle est bonne pour les yeux, ainsi utilisée contre la grippe.

« D - Ḍ »

DRYS

Adryis : (thapsia), n. masc. sing.

Méd: utilisé pour le nettoie du ventre.

DK

Tidekt : (lentisque, pistachions lentiscus), n. masc. sing.

DM :

Idmim: (aubepine), names. Sing.

Méd: Soulage le Coeur.

«F»

F

Tiffaf: (chicorée sauvage), n. fém. pl.

Méd : utilisé ses grains pour les blessures.

FḌS

Tifḏas : (onomis angustissima), n. fém., exprime le call.

Méd : traite-le manque d'appétit.

FR/ ZMR

Ifer n uzemmur : (les feuilles d'olive), n. masc. sing.

Méd : on utilise le suc pour l'hypertension.

FLK

Ifilku : (fougère aigle), n. masc. sing.

Méd : utilisé contre les enflures des mains et de la douleur stomatique.

FL

Ifelfel aqarḥan : (poivrant piquant) n. masc. sing.

Méd : il donne l'appétit.

FQS

Afqus leḥmir : (concombre d'âne) n. masc. sing. Exprime le call.

Méd : son « suc » est reconnu par son efficacité dans le traitement de l'anémie.

FR/ ZW

Iferzizwi : (Mélisse), n. masc. sing.

Méd : elle soigne la migraine, les règles douloureuses.

FĠL

Lfiġla : la rue), n. fém. sing. Exprime le call.

Méd : utilisée pour baisser la tension. Elle élimine les parasites intestinaux, contre les maux de la tête.

« G »

G

Taga : (carder d'artichaut) , n. fém. sing, exprime le call.

Méd : elle est utilisée pour soigner la digestion.

Garninuc: (gresson), n. masc. sing.

Méd: utilisée pour les maux de ventre.

« H »

ḤB

Ḥeb leḥlawa : variante de (abesbas), n. fém. sing.

Méd : elle est utilisée pour calmer les règles douloureuses.

ḤCD

Aḥcad : (olivier sauvage), n. masc. sing, exprime le call.

Méd: utilisée le suc des feuilles pour cicatriser les blessures, les maux de la tête, les aphtes.

ḤLF

Ḥlafa : (variété de graminée), n. fém. sing. Exprime le call.

Méd : utilisée pour soigner les blessures.

ḤLB

Lḥelba : (graine inébritative), n. fém. sing. Exprime le call.

Méd : il renforce l'appétit, stimule la production de lait et de globules rouges.

ḤBQ

Leḥbaq : (basilic), n. masc. sing.

Méd : Sous forme de fumigation contre les angelots (maladie des yeux).

ḤRML

Ḥarmel : (la rue officinale), n. masc. sing, sans pl.

Méd : utiliser la plante contre les hémorroïdes le mal de dos, les ballonnements et les douleurs articulaires.

ḤRMT

Ḥarmet meryem: (absinthe), n. masc. sing.

Méd: pour les douleurs du Cœur, la jaunisse.

« J »

JZ

Ljuz : (noix), n. masc. sing. Exprime le call.

Méd : utilisé par les femmes comme un maquillage, il renforce l'instinct.

JG

Ajeğğig n lkarmus : (les fleurs des figes barbarie), n. masc. sing.

Méd : sont un excellent remède contre la diarrhée.

« K »

KLTS

Akalitus : (eucalyptus), n. masc. sing, nom d'unité « takalitust ».

Méd : - Traiter les inflammations des voies respiratoires, soulager les douleurs rhumatismales.

- Traiter les maux de gorge, les maux de tête, l'otite, la sinusite, la bronchite, contribuer au maintien d'une bonne hygiène buccale.

KRMS

Lkarmus : (fige de barbarie), n. masc. sing. Nom d'unité takarmust.

Méd : utilisée contr la diarrhée.

KRFZ

Krafez : (céleri cultiv »), n. masc. sing.

Méd : utiliser contre l'anémie.

KMN

Lekmun : (cumin, graine aromatique du cumin), n. masc. sing, exprime le call.

Méd : utilisée pour les douleurs d'estomac pour les enfants.

KBL

Akbal : (naïs), n. masc. sing sans pluriel.

Méd : il est efficace dans le traitement des maladies des voies urinaires, un remède contre la goutte, les rhumatismes et un moyen inoffensif pour maigrir.

« L »

L

Ilili : (laurier rose), n. masc. sing.

Méd : utiliser sous forme de fumigation pour soigner les verrues (tifiḍliwin).

LM

Llim : utilisée comme une tisane contre la grippe, ainsi il hydrate la peau.

LTY

Llatay : (thé), n. fém. Sing.

Méd: utilisée contre les rhumes.

LZ Lluz : (amande amandier), n. masc. sing, exprime le call, nom d'unité (taluzet)

Méd : utilisée pour les soins des dents comme un dentifrice.

« M »

MLS

Miles : (alterne), n. masc. sing.

Méd : utilisé contre les vomissements.

MJ

Timejja : (corne), n. fém. pl.

Méd : utilisé comme une tisane contre latiaux.

MJR

Mejjir : (mauve), n. masc. sing.

Méd : utilisé pour la maladie (Ccuf Mejjir), est un anti-inflammatoire, et donne des résultats dans les affections des appareils respiratoires, digestifs urinaire.

MZR

Amezzir : (romarin), n. masc. sing, exprime le call.

Méd : soulage les maladies d'origine nerveuses, traite les affections et les blessures cutanées.

MY:

Amemmay: (tamaris), n. masc. sing.

Méd: utilisé contre l'hospitalisme.

MZR:

Timžin : (blé), n. fém. pl sans singulier.

Méd : utilisé sous forme d'une tisane pour le traitement du colon et reins.

MZY :

Amžuy n yilef : (molène), n. masc. sing.

Méd : utilisé et les brûlures.

MRYS

Ameryenis : (non identifier), n. masc. sing.

Méd : utilisé comme une tisane. Traite le manque d'appétit.

MEDNS

Maednus : (persil), n. masc. sing.

Méd : boire sous forme d'une tisane pour la mémoire, ainsi que le diabète.

MRNT

Marnuyet: (marrube bland), n. masc. sing.

Méd: utilisé pour les vomissements.

Mgr

Amageraman : (aunée-inula), n. masc. sing sans pl.

Méd : il est utilisé en cataplasme sur le dos ainsi qu'il arrête la circulation du sang de la blessure.

« N »

NÆ

Nnaenaæ : (menthe verte), n. masc. sing, exprime le call.

Méd : utilisé contre l'anorexie les douleurs des règles et le stress.

NJL

Inijel : (ronce), n. masc. sing.

Méd : utilisé comme une tisane contre les angines.

« Q »

YMS

Tuymas n temyart : « plante a feuille verte foncées large pointues et ressemblant à des dents d'une vieille femme pour le vide », (pissenlit), n. fém. pl.

Méd : utilisé pour guérir les maladies des urines.

YDW

Taydiwt : (carde comestibles), n. fém. sing.

Méd : nutritive

QRNFL

Qrenfel : (clou de girofle), n. masc. sin. Exprime le call.

Méd : utilisé comme un calment de dents.

« R »

RND

Rend : (laurier noble au sauce, laurus nobilis), n. masc. sing. Exprime le call.

Méd : il soigne l'infection, et la rhume.

RDN :

Irden : (blé), n. masc. sing. Exprime le call.

Méd : nutritive et bon pour la croissance.

RĦN

Ariĥan : (myrte), n. masc. sing, nom d'unité tariĥant.

Méd : utilisé contre le stréssé, sans formes de fumigation.

RJF

Bunrjuf : (l'enivrant, hyoxyamus) n. masc. sing.

Méd : utilisé pour la chute des cheveux.

« S »

SLQ

Sselq : (globalise), n. masc. sing, exprime le call.

Méd : utilisé contre l'anémie.

SN

Asisnu : (arbousier), n. masc. sing, exprime le call.

Méd : utilisé comme du thé contre les maladies dites « afwad »

SL

Tasula : (sainfoin d'Espagne. Bot. Hédysarum Coronium), n. fém. sing.

Méd: Bonne pour l'estomac

SMT

Tasemmunt : (oseilles) n. fém. sing.

Méd : elle est de la famille des épinards pour « wazi ».

TZN

Tizana : (tisane) n. fém. Sing.

Méd: utilise contre les douleurs et contre le rhume.

TMC

Tumaṭic : (petite tomate verte) n. masc. sing.

Méd : utilisé pour « les virus »

« W »

WRM

Awermi : (rue, ruta graverlis), n. masc. sing.

Méd : utilisé pour calmer les douleurs d'estomac.

« X »

XLN

Tixlulin : (non identifier), n. fém. pl.

Méd : utilisé contre la stérilisation.

XRБ

Axerrub: (caroubier, ceratonia silica), n. masc. sing, exprime le coll.

Méd: utilisée comme une fumigation contre “elyid » ainsi contre la constipation et la diarrhée.

« Z »

Z

Uzzu : (non identifier), n. masc. sing, exprime le coll.

Méd : utiliser ses fleurs pour la vésicule.

ZMB

Azumbi: (pinups), n. masc. sing.

Méd: utiliser le suc pour le colon

ZRε

Zraraε : (non identifier) n. fém. pl.

Méd : utiliser pour le taux.

ZεFR

Tizefranin : (safran), n. fém. pl.

Méd : contre la diarrhée.

ZRF

Azarif: (alun), n. masc. sing.

Méd: utilisé pour éviter la sueur, et arrête le sang.

ZD

Zidyum : (non identifier), n. masc. sing, exprime le coll.

Méd : le faire bouillir dans l'eau, utilisé le liquide contre les verrues.

ZETR

Zzeṣṣar: (thyme, thymus), n. masc. sing.

Méd: traite le manqué d'appétit, la cystite, la toux due au rhume, les troubles nerveux, les menstruations difficile et douloureuses, la dermatite.

ZGDF

Azegḍuf : (ortie dioque, urtica dioica), n. masc. sing, exprime le coll.

Méd : utilisée comme anti-diarrhée, antianémique, il est utilisé aussi contre la chute des cheveux.

ZRDY

Zrudyya : (carotte), n. fém. sing, exprime le coll.

Méd : bon pour les yeux.

ZGR

Azeggar : (jujubier sauvage), n. masc. sin.

Méd : utilisé contre l'anémie, il est rivhe enfer.

ZER

Zzeṣṣur : (nèfle, azerole) n. masc. pl.

Méd : utiliser pour réduire les battements du cœur.

« **Ǝ** »

ƎFR

Tiefart : (églantier, rosa canina), n. fém. sing.

Méd : il guérit les maux de tête, les douleurs stomatiques.

Noms des plantes	Ait yahia Moussa	Chabet El Aneur	Ouadhias	Naciria	Maâtkas
Géranium	Amezzir	Amezzir	Amezzir	Amezzir	Amezzir
Armoise Blanche	Cciḥ	Cciḥ	Cciḥ	Cciḥ	Cciḥ
Marrube	Marruyt	Marriwet	Mernuyet	Merruyet	Mernuyet
Tisane	Tizana	Tizana	Tizana	Tizana	Tizana
Menthe	Neenaε	Neenaε	Neenaε	Neenaε	Neenaε
Alpha	Ḥlafa	Ḥlafa	Ḥyafa	Ḥlafa	Lḥelfa
Myrte	Cilmun	Cilmun	Ariḥan	cilmun	Riḥan
	Ttimerzuga	Timerzuga	Timerzuga	Timerzuga	Imerzugen
Liseron	Zaeter	Zaeter	Zaeter	Zaeter	Zaeter
Absinthe	Ḥeḡret meryem	ḥeḡret meryem	Jaret meryem Teyrat meryem	Ḥeḡret meryem	Teyra meryem
Fenugrec	Tifiḡas / Lḥelba	Tifiḡas / Lḥelba	Lḥelba	Tifiḡas	Tifiḡas
Aunée	Amagraman	Amagraman	Amagraman	Amagraman	Amagraman
Molène	Amezzuy n yilef	Amezzuy n yilef	Amezzuy n yilef	Amezzuy n yilef	Amezzuy n yilef
Ronces	Inijel	Inijel	Inijel	Inijel	Inijel
Amandier	Lluz	Lluz	Lluz	Lluz	Lluz
Arbousier	Sisnu	Asisnu	Asisnu	Sisnu	Asisnu
Asphodèle	Aberwaq	Aberwaq	Aberwaq	Aberwaq	Aberwaq
Aubépine	Idmim	Idmim	Idmim	Idmim	Idmim
Basilic	Leḥbaq	Leḥbaq	Leḥbaq	Leḥbaq	Leḥbaq
Bte	Irden	Irden	Irden	Irden	Irden
Bourache	Ccix n lebqul	Ccix n lebqul	Ccix n lebqul	Ccix n lebqul	Ccix n lebqul
Cannelle	Lqerfa	Lqerfa	Lqerfa	Lqerfa	Lqerfa
Carde	Taga	Taga	Taga	Taga	Taga
Caroubier	Axeḗrub	Axeḗrub	Axeḗrub	Axeḗrub	Axeḗrub
Cèdre	Azumbi	Azumbi	Azumbi	Azumbi	Azumbi
Cabri cultivé	Lekrafez	Lekrafeḡ	Lekrafez	Lekrafez	Lekrafez
Chardon Bleu	Abuneqqar	Neqqar	Abuneqqar	Abuneqqar	Abuneqqar
Citronnier	Lqares/ Llim	Lqares/ Llim	Llim	Lqares/ Llim	Llim
Clématite	Azanzu	Azanzu	Azanzu	Azanzu	Azanzu

Coriandre	Meadnus	Meadnus	Lqesber	Meadnus	Lqesber
Eglantier	Tuzzalt	Tuzzalt	Tuzzalt	Tuzzalt	Tuzzalt
Epinard	Sselq	Sselq	Tibidas	Sselq	Sselq/ Tibidest
Graines de Fenouil	Zarriεa n lbesbas	Zarriεa n lbesbas	Zarriεa n lbesbas	Zarriεa n lbesbas	Zarriε n lbesbas
Figues sèches	Iħbuben	Iħbuben	Iniyman	Iħbuben	Iħbuben
Genêts épineux	Azezzu	Azezzu	Uzzu	Azezzu	Azzu
Grenadier	Rřemman	Rřemman	Rřemman	Rřemman	Rřemman
Jujubier	Azeggar	Azeggar/ Ssedra	Azeggar	Ssedra	Azeggar
Laitron	Gerninuc	Gerninuc	Gerninuc	Gerninuc	Gerninuc
Laitue des champs	Zıdlemum	Zıdlemum	Zıdlemum	Zıdlemum	Zıdlemum
Laurier rose	Ilili	Ilili	Ilili	Ilili	Ilili
Laurier Sauce	Rřend	Rřend	Rřend/ Taresselt	Rřend	Rřend
Maïs	Leğbar	Leğbar	Akbal	Leğbar	Akbal
Mauve	Mejjir	Mejjir	Mejjir	Mejjir	Mejjir
Mélisse	Afer izizwi	Ifer n tzizwit	Ifer n tzizwit	Ifer n tzizwit	Ifer zizwi
Menthe pouliot	Fliyu	Fliyu	Felgu	Fliyu	Felgu
Narcisse	Tuxlelt n nebi	Xnunet n nbi	Tixlulin n nebi	Xnunet nbi	Tixlulin n nebni
Navet	Lleft	Lleft	Lleft	Lleft	Lleft
Néflier	Afer n lemcimca	Afer n lemcimca	Ifer n zzaεruř	Afer n lemcimca	Ifer n zzaεruř
Nerprun	Mliles	Impliles	Mliles	Mliles	Impliles
Oignon	Lebşel	Lebşel	Lebşel	Lebşel	Lebşel
Olivier	Azemmur	Azemmur	Azemmur	Azemmur	Azemmur
Olivier sauvage	Aħeccad	Aħeccad	Aħeccad	Aħeccad	Aħeccad
Orge	Timżin	Timżin	Timżin	Timżin	Timżin
Thapsia vésiculaire	Aderyis	Aderyis	Aderyis	Aderyis	Aderyis
Ortie	Azegđef	Azegđef	Azegđuf	Azegđuf	Azegđef
Pissenlit	Tuymest n temyart	Tuymest n temyart	Tuymas n temyart	Tuymest n temyart	Tuymest n temyart
Pomme de	Bařata	Lbařata	Lbařata	Bařata	Bařata

terre					
Rue	Awermi	Awermi	Awermi	Awermi	Awermi
Sainfoin	Tasulla	Tasulla	Tasulla	Tasulla	Tasulla
Sauge	Timejja	Timejja	Timejja	Timejja	Timejja
Tamaris	Amemmay	Amemmay	Amemmay	Amemmay	Amemmay
Les feuilles des fèves	Ibiw (Ifer)	Ibiw	Ibiw	Ibiw	Ibiw
Ail sauvage	Bibras	Bibras	Bibras	Bibras	Bibras
	Barreżtem	Barreżtem		Barreżtem	
Figuier mâle	Abakur	Abakur	Abakur	Abakur	Abakur
L'orange	Ččina	Ččina	Ččina	Ččina	Ččina
Chicorée sauvage	Tiffaf	Tiffaf	Tiffaf	Tiffaf	Tiffaf
Fougère aigle	Ifilku	Ifilku	Ifilku	Ifilku	Ifilku
Lentisque	Tidekt	Tidekt	Imidek/ Tidekt	Tidekt	Tidekt
Poivre piquant	Ifelfeli Iteqsen	Ifelfel Iteqsen	Ifelfel Aqarhan	Ifelfel Iteqsen/ Aqarhan	Ifelfel Aqarhan
Concombre d'âne	Fqus leħmir	Fqus leħmir	Afeqqus n leħmir	Fqus leħmir	
Variante de Fenouil	Ĥebt leħlawa	Ĥebt leħlawa	Lħeb leħlwa	Ĥebt leħlawa	
Ecorce de Noix verte	Lğuz	Lğuz	Lğuz/ Agussim	Lğuz	Lğuz
Cumin	Lkemmun	Lkemmun	Lkemmun	Lkemmun	Lkemmun
Thé	Latay	Latay	Latay	Latay	Latay
(non identifie)	Amerynis	Amerynis	Amerynis	Amerynis	Amerynis
Cadre Comestible	Tayeddiwt	Tayeddiwt	Tayeddiwt	Tayeddiwt	Tayeddiwt
	Buneryuf	Buneryuf	Buneryuf	Bunerjuf	Buneryuf
Tomate	Ṭumaṭiç	Ṭumaṭiç	Ṭumaṭiç	Ṭumaṭiç	Ṭumaṭiç

Safran	Zeefran	Zeefran	Zeefran	Tizeefranin/ Zeefran	Zeefran
Alun	Azarif	Azarif	Azarif	Azarif	Azarif
Carotte	Zrudya	Zrudya	Zrudya	Zrudya	Zrudya
Eucaliptus	Akalitus	Akalitus	Akalitus	Akalitus	Akalitus

Agzul

Cciḥ=armoise blanche



ṙrend=laurier noble



Tizana= tisane



Leḥbaq= basilic



ḥeḡret meryem = absinthe



Asisnu = arbousier



Axeṙṙub=caroubier



Azumbi= pinus



Tiefart=églantier



Neenaε= menthe



Qrenfel=clou de girofle



Ticcert=ail



Tasula=sainfoin



Azegduf=ortie dioque



Cilmun=myrthe



Inijel=ronce



Llim=citron



Amezzuy n yilef=molène



Sselq=epinard



Tifiqas=fenugrec



Table des matières

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Introduction générale.....	0
- Choix du sujet.....	0
- La problématique.....	0
- Hypothèse.....	0
- Méthodes.....	0
- Les dernières cartes géographiques des régions.....	

Chapitre I : analyse morphologique

Introduction partielle.....	
I. Etude morphologique des unités lexicales.....	
I.1- Les noms simples.....	
I. 1. 1 – Le genre.....	
I- 1. 1. A- Le masculin.....	
I- 1.1. B- -Les noms masculins qui n’ont pas de féminin.....	
I. 1.1.C- Les noms féminins qui n’ont pas de masculin.....	
I. 1. 2- Le nombre.....	
I.1. 2. A- La voyelle initiale.....	
I.1.2. B- Transformation au niveau du thème.....	
I.1.3- L’état.....	
I. 3. A- L’état libre.....	
I. 3. B- L’état d’annexion.....	
I.3. B. 1- Chute totale de la voyelle initiale.....	
I. 2- La dérivation.....	
I. 2. 1- Les bases de dérivation.....	
I. 2. 1- La dérivation d’orientation.....	
I.2. 2- La dérivation de manière.....	
I. 2. 2. A- La dérivation à base nominale.....	
I. 2. 2. B- La dérivation impropre.....	
I. 2. 2. C - La dérivation par redoublement.....	

I. 2. 2. D- La dérivation par affixation	
I. 3- La composition	
I. 1. 3. 1-- La composition proprement dite	
I. 1. 3. 2- La composition synaptique.....	
I. 4- Les emprunts	
I.4. 1- Les emprunt Arabe	
I. 4. 2- Les emprunts Français en Kabyle.....	
I. 4. 3- L'emprunt latin	
I.4. 4- Les emprunts puniques	
Conclusion partielle	

Chapitre II : sémantique

Introduction partielle	
I. Sémantique.....	
I. 1- Le sens	
I. 2- Homonyme	
I. 3-L'hyponymie	
I. 3- a- Hyponymie	
I. 3- b- L'hyponymie	
I. 4- La synonymie	
I. 5- La polysémie	
II. Le changement de sens	
II.1- La métaphore.....	
II.2-La métonymie.....	

Chapitre III : phonétique

Introduction partielle	
I. Branche de la phonétique	
II. Les éléments de la phonétique.....	
III. Classement articulation des sons.....	

Chapitre III : Lexicale

Introduction partielle	
I. Lexique commun des plantes dans toutes les régions.....	
I. 1- L'emprunt au latin	
I. 2- L'emprunt Arabe	

I. 3- L'emprunt Français.....
I. 4- Lexique Kabyle.....
II. Lexique déferents des plantes dans toutes les régions :
II. 1- L'emprunt Arabe
II. 2- L'emprunt Arabo-français.....
II. 3- L'emprunt Français
Conclusion partielle.....
Conclusion générale
Références bibliographiques
Annexes	
Agzul
Corpus
Table des matières